

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Nettoyant pour machine Aceclean 6670

Date de révision: 28.09.2021

Code du produit: BO5002870

Page 1 de 9

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise
1.1. Identificateur de produit

Nettoyant pour machine Aceclean 6670

UFI: 1M6V-F0WS-Y00X-M77W

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Utilisation de la substance/du mélange

produit de nettoyage

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

| | | |
|----------------------|-----------------|------------------------------|
| Société: | BOHLE AG | |
| Rue: | Dieselstr. 10 | |
| Lieu: | D-42781 Haan | |
| Téléphone: | +49 2129 5568-0 | Téléfax: +49 2129 5568-282 |
| e-mail: | info@bohle.de | |
| Interlocuteur: | Klaus Nehren | Téléphone: +49 2129 5568-276 |
| e-mail: | MSDS@bohle.de | |
| Internet: | www.bohle.com | |
| Service responsable: | Chemie | |

1.4. Numéro d'appel d'urgence: Tox Info Suisse, 145. +41 44 251 51 51 (24Stdn), www.tox.ch

RUBRIQUE 2: Identification des dangers
2.1. Classification de la substance ou du mélange
Règlement (CE) n° 1272/2008

Catégories de danger:

Substance corrosive ou mélange corrosif pour les métaux: Met. Corr. 1

Toxicité aiguë: Acute Tox. 4

Corrosion/irritation cutanée: Skin Corr. 1

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique: STOT SE 3

Mentions de danger:

Peut être corrosif pour les métaux.

Nocif en cas d'ingestion.

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Provoque de graves lésions des yeux.

Peut irriter les voies respiratoires.

2.2. Éléments d'étiquetage
Règlement (CE) n° 1272/2008
Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

acide méthanesulfonique

Mention Danger

d'avertissement:
Pictogrammes:

Mentions de danger

| | |
|------|---|
| H290 | Peut être corrosif pour les métaux. |
| H302 | Nocif en cas d'ingestion. |
| H314 | Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. |

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Nettoyant pour machine Aceclean 6670

Date de révision: 28.09.2021

Code du produit: BO5002870

Page 2 de 9

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.
 P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.
 P234 Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.
 P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
 P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
 P390 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.
 P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
 P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
 P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
 P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
 P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
 P406 Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure.
 P405 Garder sous clef.
 P501 Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Étiquetage de paquets dont le contenu n'excède pas 125 ml
Mention Danger

d'avertissement:
Pictogrammes:

Mentions de danger

H314

Conseils de prudence

P280-P305+P351+P338-P303+P361+P353-P363-P301+P330+P331-P310-P304+P340

2.3. Autres dangers

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants
3.2. Mélanges
Caractérisation chimique

Acide / Tensioactif en solution aqueuse

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Nettoyant pour machine Aceclean 6670

Date de révision: 28.09.2021

Code du produit: BO5002870

Page 3 de 9

Composants dangereux

| N° CAS | Substance | | | Quantité |
|---------|-------------------------|--------------|----------|----------|
| | N° CE | N° Index | N° REACH | |
| | Classification SGH | | | |
| 75-75-2 | acide méthanesulfonique | | | <50 % |
| | 200-898-6 | 607-145-00-4 | | |
| | Skin Corr. 1B; H314 | | | |

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

| N° CAS | N° CE | Substance | Quantité |
|---------|--|-------------------------|----------|
| | Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA | | |
| 75-75-2 | 200-898-6 | acide méthanesulfonique | <50 % |
| | par voie orale: DL50 = >1000 mg/kg | | |

Étiquetage du contenu conformément au règlement (CE) n° 648/2004

< 5 % agents de surface non ioniques.

RUBRIQUE 4: Premiers secours
4.1. Description des premiers secours
Indications générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
Evacuer la victime de la zone de danger et l'allonger.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.
En cas de perte de conscience avec respiration intacte placer la victime dans une position latérale de sécurité et consulter un médecin.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Rincer abondamment avec de l'eau.
Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

Après contact avec les yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Après ingestion

Risque de perforation de l'oesophage et de l'estomac en cas d'ingestion (forte causticité).
Rincer la bouche. Faire boire de l'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution).
NE PAS faire vomir. Appeler un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie
5.1. Moyens d'extinction
Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO₂), Poudre d'extinction, Jet d'eau pulvérisée, mousse résistante à l'alcool

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Nettoyant pour machine Aceclean 6670

Date de révision: 28.09.2021

Code du produit: BO5002870

Page 4 de 9

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone, Oxydes de soufre

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

Information supplémentaire

Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la répandre dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Assurer une aération suffisante. Porter un équipement de protection individuel.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

Éviter la pénétration dans le sous-sol.

En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Autres informations**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.

Une douche oculaire est installée et son emplacement indiqué bien en vue

Préventions des incendies et explosion

Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

Le produit lui-même n'est pas combustible.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé.

Protéger des radiations solaires directes.

Selon le produit, toujours fermer le récipient de manière hermétique.

Tenir à l'écart de: des acides forts et des bases fortes, oxydants

Matériel adéquat pour récipients/installations: Acier inoxydable 1.4301, PP (Polypropylène), PE (polyéthylène), Verre

Conseils pour le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Ne pas stocker ensemble avec: alcalies (bases)

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

température de stockage: 5°C - 40°C

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Agent de nettoyage

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Nettoyant pour machine Aceclean 6670

Date de révision: 28.09.2021

Code du produit: BO5002870

Page 5 de 9

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle
8.1. Paramètres de contrôle
Valeurs de référence PNEC

| N° CAS | Substance | Valeur |
|---------|---|---------------|
| | Milieu environnemental | |
| 75-75-2 | acide méthanesulfonique | |
| | Eau douce | 0,012 mg/l |
| | Eau de mer | 0,0012 mg/l |
| | Sédiment d'eau douce | 0,0251 mg/kg |
| | Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées | 100 mg/l |
| | Sol | 0,00183 mg/kg |

8.2. Contrôles de l'exposition
Contrôles techniques appropriés

Même si tout le produit est déversé, vu les petites quantités présentes, les limites d'exposition ne peuvent pas être atteintes. Néanmoins il est du devoir de l'utilisateur de vérifier ceci et de suivre les limites d'exposition données sur le lieu de travail.

Mesures d'hygiène

Veiller à une ventilation adéquate. Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols.
 Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
 Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.
 Ne pas fumer. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Protection des yeux/du visage

lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166

Protection des mains

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/689/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.
 Matériel recommandé: Caoutchouc butyle, caoutchouc nitrile
 Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières de la place de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

Protection de la peau

vêtements étanches DIN EN 13034
 Chaussures de sécurité résistant aux agents chimiques

Protection respiratoire

Ne pas utiliser le produit en cas de ventilation insuffisante ou porter un masque de protection avec filtre à gaz (type A1 selon EN 14387).

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques
9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: liquide
 Couleur: incolore
 Odeur: très faible

Testé selon la méthode

pH-Valeur (à 20 °C):

1

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Nettoyant pour machine Aceclean 6670

Date de révision: 28.09.2021

Code du produit: BO5002870

Page 6 de 9

Modification d'état

Point d'éclair: non applicable

Dangers d'explosion

Non-explosif

Température d'inflammation spontanée

n'est pas auto-inflammable

Propriétés comburantes

Non comburant.

Densité (à 20 °C):

 1,17 g/cm³ DIN 51757

Hydrosolubilité:

très soluble

 Viscosité dynamique:
(à 20 °C)

6 mPa·s

9.2. Autres informations
RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité
10.1. Réactivité

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition en utilisation conforme.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Dégage de l'hydrogène en présence de métaux. Réaction exothermique avec: bases

10.4. Conditions à éviter

Protéger du gel, de la chaleur et du soleil. Métal, non noble

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter:

des acides forts et des bases fortes, Métaux, Comburant

10.6. Produits de décomposition dangereux

températures extrêmes: Monoxyde de carbone Oxydes de carbone oxydes d'azote (NOx)

Pas de décomposition en utilisation conforme.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques
11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008
Toxicité aiguë

| N° CAS | Substance | | | | |
|---------|-------------------------|---------------|--------|--------|---------|
| | Voie d'exposition | Dose | Espèce | Source | Méthode |
| 75-75-2 | acide méthanesulfonique | | | | |
| | orale | DL50 mg/kg | >1000 | Rat | |

RUBRIQUE 12: Informations écologiques
12.1. Toxicité

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Nettoyant pour machine Aceclean 6670

Date de révision: 28.09.2021

Code du produit: BO5002870

Page 7 de 9

| N° CAS | Substance | | | | | |
|---------|-----------------------------------|--------------|-----------|--------|---|----------|
| | Toxicité aquatique | Dose | [h] [d] | Espèce | Source | Méthode |
| 75-75-2 | acide méthanesulfonique | | | | | |
| | Toxicité aiguë pour les poissons | CL50 mg/l | 10-100 | 96 h | Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) | OCDE 203 |
| | Toxicité aiguë pour les crustacés | CE50 mg/l | 10-100 | 48 h | Daphnia | OCDE 202 |

12.2. Persistance et dégradabilité

Les agents de surface contenus dans ce mélange respectent les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Une bioaccumulation est peu probable.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.7. Autres effets néfastes

pollue faiblement l'eau

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Éviter la pénétration dans le sous-sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination
13.1. Méthodes de traitement des déchets
Recommandations d'élimination

En accord avec les réglementations locales et nationales.

Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent.

L'élimination des emballages contaminés

En accord avec les réglementations locales et nationales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport
Transport terrestre (ADR/RID)
14.1. Numéro ONU:

UN 3265

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

LIQUIDE ORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. (Contient: acide méthanesulfonique)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

8

14.4. Groupe d'emballage:

II

Étiquettes:

8



Code de classement:

C3

Dispositions spéciales:

274

Quantité limitée (LQ):

1 L

Quantité exceptée:

E2

Catégorie de transport:

2

N° danger:

80

Code de restriction concernant les tunnels:

E

Transport fluvial (ADN)
14.1. Numéro ONU:

UN 3265

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Nettoyant pour machine Aceclean 6670

Date de révision: 28.09.2021

Code du produit: BO5002870

Page 8 de 9

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Liquide organique corrosif, acide, n.s.a. (Contient: acide méthanesulfonique)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

8

14.4. Groupe d'emballage:

II

Étiquettes:

8



Code de classement:

C3

Dispositions spéciales:

274

Quantité limitée (LQ):

1 L

Quantité exceptée:

E2

Transport maritime (IMDG)
14.1. Numéro ONU:

UN 3265

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, ORGANIC, N.O.S. (Contains: methanesulphonic acid)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

8

14.4. Groupe d'emballage:

II

Étiquettes:

8



Dispositions spéciales:

274

Quantité limitée (LQ):

1 L

Quantité exceptée:

E2

EmS:

F-A, S-B

Groupe de ségrégation:

1 - acids

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)
14.1. Numéro ONU:

UN 3265

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, ORGANIC, N.O.S. (Contains: methanesulphonic acid)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

8

14.4. Groupe d'emballage:

II

Étiquettes:

8



Dispositions spéciales:

A3 A803

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):

0.5 L

Passenger LQ:

Y840

Quantité exceptée:

E2

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 851

IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 1 L

IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 855

IATA-Quantité maximale (cargo): 30 L

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Nettoyant pour machine Aceclean 6670

Date de révision: 28.09.2021

Code du produit: BO5002870

Page 9 de 9

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: Non

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation
15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3

2004/42/CE (COV): 0%

Législation nationale

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par l'ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs, OLT 5 (RS 822.115). Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit. Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans.

Teneur en COV (OCOV): 0%

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, il n'est pas nécessaire d'effectuer une évaluation de sécurité.

RUBRIQUE 16: Autres informations
Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

| Classification | Procédure de classification |
|--------------------|-------------------------------------|
| Met. Corr. 1; H290 | |
| Acute Tox. 4; H302 | |
| Skin Corr. 1; H314 | Sur la base des données de contrôle |
| Eye Dam. 1; H318 | Sur la base des données de contrôle |
| STOT SE 3; H335 | |

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

| | |
|------|---|
| H290 | Peut être corrosif pour les métaux. |
| H302 | Nocif en cas d'ingestion. |
| H314 | Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. |
| H318 | Provoque de graves lésions des yeux. |
| H335 | Peut irriter les voies respiratoires. |

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)